

courage indomptable. Sa haute personnalité fut pour nous un stimulant dans notre détermination à servir la patrie.

Et maintenant que notre population et que nos armées victorieuses se sont créé une réputation mondiale, il nous est agréable de lui rendre le témoignage que nous lui devons une large partie de nos succès.

Dans le discours du Trône qu'il a daigné nous lire hier, il nous dit que Son Altesse Royale la Princesse Alice et lui-même sont orgueilleux du privilège qu'il leur fut donné de partager nos joies et nos peines et qu'ils garderont toujours une grande affection pour nous. De cela nous sommes convaincus.

En retour, nous voudrions qu'ils sachent bien que leur stage parmi nous a laissé une marque tellement profonde dans nos cœurs que nous les considérons comme des nôtres. C'est pourquoi nous serions tellement fiers qu'ils veuillent accepter de nous le titre de citoyens canadiens.

Alors, à son retour, lorsque notre Gouverneur général se rendra auprès du Trône pour faire rapport de son mandat, nous serions, il me semble, plus assurés de la plénitude de notre égalité de statut comme nation souveraine, s'il parlait à Sa Majesté le Roi en sa qualité de Citoyen Canadien, au nom des loyaux sujets de son royaume du Canada. En terminant, il nous serait réconfortant qu'il daigne lui transmettre ce message en notre nom: Nous désirons nous joindre à Sa Majesté, notre noble souverain, ainsi qu'à tout les croyants de l'univers entier; nous unir en communion d'idée avec tous ceux qui croient en la primauté du spirituel, pour implorer le Dieu de nos pères, source de tout bien, de venir à notre secours: que la miséricorde infinie efface les fautes des âmes repentantes; qu'un rayon de la lumière céleste éclaire les esprits égarés; que la chaleur vivifiante de la charité divine réchauffe les cœurs endurcis; que la paix véritable règne enfin chez les individus et parmi tous les peuples de la terre.

(Texte)

L'honorable A.-J. LÉGER: Honorables sénateurs, je suis heureux de m'associer aux honorables sénateurs qui m'ont précédé, pour exprimer, au nom de ceux que je représente, un humble mais fervent tribut d'admiration et de gratitude à l'éminent Gouverneur qui est à la veille de nous quitter.

Si, depuis la Confédération, le Canada a toujours été favorisé dans le choix de ceux que le Gouvernement Impérial a désigné pour représenter ici la Couronne britannique et présider aux destinées de notre pays, pourtant, peu de gouverneurs ont acquis, à un si haut degré, l'estime et le respect général, par les soins

L'hon. M. DUPUIS.

affectueux, le jugement sûr et délicat et la cordialité profonde que le Comte d'Athlone a toujours manifestée envers tout le peuple.

Nous pouvons dire que le Comte et la Princesse ont su se rallier les esprits et les cœurs de tout le peuple canadien, non seulement à cause de leur haute et distinguée position et de la manière digne dont ils ont rempli les fonctions de cette position, mais, plus particulièrement, à cause de leurs grandes qualités sociales, de leurs nombreuses manifestations de tendre sollicitude, de leur travail constant, en collaboration avec nous, pour l'avancement, la prospérité et l'avenir du Canada.

C'est avec des sentiments pleins d'admiration et de regrets que nous leur disons: Adieu!

(Traduction)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 19 mars, à trois heures de l'après-midi.)

SÉNAT

Présidence de l'honorable JAMES H. KING, C.P.

Mardi 19 mars 1946.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

BILL CONCERNANT L'OPIUM ET DES DROGUES NARCOTIQUES

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. ROBERTSON présente le bill B, intitulé: Loi modifiant la loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929.

Le bill est lu pour la 1re fois.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Quand lirons-nous ce bill pour la deuxième fois?

L'honorable M. ROBERTSON: A la prochaine séance.

BILL CONCERNANT LES EXPORTATIONS

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. ROBERTSON présente le bill C, intitulé: Loi modifiant la loi des exportations.

Le bill est lu pour la 1re fois.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Quand lirons-nous ce bill pour la deuxième fois?

L'honorable M. ROBERTSON: A la prochaine séance.